

Changement de fonction dans l'entreprise

Par **nini94**, le **17/09/2015** à **13:52**

Bonjour, Voici ma question, je suis assistante de direction. Mon employeur m'assigne une nouvelle fonction "réfèrent technique". Non seulement ce n'est pas dans mes capacités, mais ce n'est pas spécifié dans mon contrat de travail. Je lui ai dit que je ne voulais pas de cette fonction et voulais rester assistante de direction. Je précise qu'il me propose ce poste uniquement parce que je suis la seule au sein de l'entreprise qui ait 25 ans d'expérience derrière moi, les autres employés ayant tous moins de 5 ans de présence dans l'entreprise. Qu'est-ce que je risque ? Ai-je le droit de refuser un poste qui ne me convient pas et qui ne correspond pas à mes compétences ? Il est à noter que cela ne m'apporte rien de plus ni en statut (je reste employée) ni en terme de salaire. Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **17/09/2015** à **16:15**

Bonjour,

Tout dépend si c'est un simple changement ou réellement un modification essentielle du contrat de travail notamment en se référant à la classification de la Convention ollective applicable car dans le premier car si c'est proche dee votre qualification, l'employeur peut vous l'imposer dans le second, comme il semble que ce soit le cas, il faut votre accord...